

**2021**

# **Rapport d'activité de la Direction générale**



**Assemblée Générale 2022  
Direction Générale**

# Rapport d'activité du DG

## Année 2021

Après une année 2020 caractérisée comme insolente, l'année 2021 fût une année également complexe pour chacune et chacun d'entre nous : personnes accompagnées, familles, aidants, professionnels, administrateurs.

### Une année, où il a fallu rester concentré et vigilant pour :

**Protéger** chacune et chacun,

**Redonner de la vie** au sein des établissements et services,

**S'adapter** aux nouvelles modalités, recommandations, obligations,

**Poursuivre** nos engagements de coopérations : ettic, Saprena, Hapi' Coop, « le bol d'air des aidants », ESMS Numérique, Nous Aussi, Alfa'Répit, les collectivités locales et territoriales, institutions...

### Une année, où une nouvelle compétence médicale est recrutée :

**Intégrer** un médecin coordinateur

**Soutenir** la gestion de la crise sanitaire

**Vacciner** au sein des établissements

**Accompagner** les professionnels : référents santé, hygiène...

### Une année, où il a fallu faire face à des tensions et :

**Ecouter** les différents acteurs : personnes accompagnées, familles, membres des CVS, directions, cadres de proximité, salariés en grève, représentants du personnel, partenaires...

**Rappeler** le cadre réglementaire au sein du secteur, des ESMS, de l'Apei Ouest 44,

**Manifester** pour le secteur médico-social l'oublié de l'après crise

**Proposer, décider, soutenir**

- Un soutien financier pour les personnes accompagnées en ESAT, sous la forme de chèques cadhoc et d'une prime pouvoir d'achat exceptionnelle.
- Une attention à la question du pouvoir d'achat des professionnels sous la forme d'une participation à la manifestation à Nantes avec l'ensemble des associations, par le versement d'une prime exceptionnelle du pouvoir d'achat sur les fonds associatifs et sur la neutralisation de l'augmentation de la mutuelle des salariés employeur et CSE.

## Une année de changements importants où nous avons dû :

**Gérer** une amplification du nombre de démissions et d'arrêts maladie

**Recruter** en plus grand nombre à tous les niveaux accompagnement, administratif, encadrement de proximité, direction.

**Accueillir** les nouveaux professionnels

**Réceptionner** les trois niveaux de l'immeuble APROLIS V

**Emménager** le SAVS, l'EMM, le SESSAD, l'UAT...

## Une année d'engagement et de projection où nous avons dû :

**Initier une dynamique vertueuse** avec les organisations syndicales :

- Améliorer l'accompagnement et le lien avec les familles
- Réduire le temps partiel contraint des salariés
- Lutter contre la fatigue des professionnels : causes majeure de l'absentéisme et de l'épuisement des professionnels.
- Réduire le turn-over des professionnels et des remplaçants.

**Agir collectivement** en lançant la réflexion sur le projet associatif qui va se poursuivre au-delà de l'assemblée générale avec les projets de pôles et de territoires qui seront finalisés en octobre prochain.

**Répondre** à des appels à candidatures, à projets, de place à prendre : PFRA, SAMSAH, Ambition maritime,

**Engager la négociation** du CPOM tripartite : Apei Ouest 44, Conseil Départemental, Agence Régionale de Santé

**Initier** la mise en place d'un Schéma Directeur de l'Immobilier et du Patrimoine

## Une année d'ajustement de notre organisation où nous avons dû :

**Etoffer** l'équipe de direction temporairement pour améliorer notre capacité à répondre aux enjeux

**Ajuster la structuration** de la maintenance avec la création d'un poste de responsable patrimoine maintenance

**Améliorer la fluidité** et l'articulation dans la gestion des projets et dossiers

**Développer les coopérations** entre les différents acteurs transversaux et territoriaux

- En déployant un travail pour « améliorer les coopérations au sein de notre organisation » dans la continuité de l'audit organisationnel réalisé en 2019 (sphère encadrement et administrative de septembre 2021 à décembre 2022).

## Une année où communiquer est de plus en plus nécessaire :

**Inform**er les familles, les adhérents, les salariés, les personnes accompagnées :

**Développer** différents supports de communication

- Communication papier : Mosaique dont 1 numéro spécial, affiches, tracts, plaquettes
- Communication digitale :
  - o Numérique : site internet, facebook, linkedin...
  - o Boite mails : adressage de mails d'info, d'enquêtes
  - o Logiciels : réalisation de supports de communication

**Améliorer** la gestion des adhésions pour mieux communiquer avec les adhérents

**Assurer** un accueil permanent physique et téléphonique en capacité d'informer le public

**Diffuser et afficher** les informations au sein d'Aprolis V et au sein des Etablissements

**Travailler** en partenariat pour favoriser l'accessibilité de la communication FALC

## Une année pour valoriser les capacités artistiques :

Poursuite du partenariat avec Colin Muset autour de la réalisation d'un film où personnes accompagnées, familles, professionnels, comédiens professionnels, techniciens se côtoient sur le plateau mais aussi dans les coulisses... Un projet pluriannuel qui verra l'aboutissement début 2024.

*Christophe Héridel est parmi nous, Christophe peux-tu nous en dire un peu plus ?*

## Une année où il faut plus que jamais faire connaître les besoins sur le territoire :

<b>Etablissement /service</b>	<b>Agrément ETP au 31/12/2021</b>	<b>Total nombre de personnes en liste d'attente</b>
<b>Foyer de vie</b>	51	40
<b>Accueil de jour</b>	23	6
<b>Foyer de Vie Vieillissant</b>	64	30
<b>Foyer Accueil et Hébergement</b>	90	17
<b>Foyer Accueil Médicalisé</b>	8	61
<b>SAVS</b>	56 (file active)	7
<b>EMM</b>	20 (file active)	3
<b>ESAT</b>	362	58
<b>IME</b>	71	19
<b>SESSAD</b>	23	9

## Une année où de nombreuses admissions ont été réalisées en ESAT :

<b><u>ESAT : au 31/12/2021</u></b>	
<b>Agréments</b>	<b>: 362</b>
<b>Effectifs</b>	<b>: 403</b>
<b>ETP accompagnés</b>	<b>: 345.14</b>
<b>Formations</b>	<b>: 224</b>
<b>Liste d'attente</b>	<b>: 58</b>
<b>ETP à pourvoir</b>	<b>: 16.86</b>

L'effort doit être poursuivi plus particulièrement sur un ESAT en 2022 afin d'atteindre l'objectif qui contribue :

- A répondre aux besoins des personnes en liste d'attente
- A répondre à nos donneurs d'ordre
- A accepter de nouveaux marchés
- A développer notre rayonnement

## Une année où le développement d'une marque commerciale pour les ESAT est apparu nécessaire

*Suite à un travail collectif, il est apparu notamment la nécessité :*

**D'améliorer** le développement des compétences des travailleurs

**D'agir** sur l'équilibre des activités en termes de CA et de filières métiers

**D'opter pour une marque employeur**

**De développer les coopérations économiques** de proximité, départementales et plus largement.

C'est ainsi :

- Qu'un comité de pilotage a étudié l'intérêt de rejoindre esatco.
- Que le conseil d'administration a acté en mars 2022 notre demande d'entrée au sein du réseau esatco grand ouest et d'être porteur de la marque commerciale.
- Que le contrat esatco a acté le 20 mai 2022 à Avrillé l'entrée de l'Apei Ouest 44 au sein d'esatco

## Une année où le service d'aide aux aidants devient « le pôle des aidants »

La fin du financement des services d'aide aux aidants :

**Une volonté du Conseil Départemental** d'assurer une équité au niveau de la Loire Atlantique.

**Une situation vécue comme remise en cause** du travail effectué par l'Apei Ouest 44

**Une capacité à rebondir** pour répondre à l'appel à candidature ARS & CD sur les Plateformes de Répit des Aidants (PFRA) au sein d'un consortium départemental.

**Une évolution majeure** de soutien aux aidants sur le territoire

- Le pôle s'adresse à tous les aidants du territoire quel que soit le handicap
- Les cafés papillons et les parentales deviennent : « l'Escale des Aidants »
- Recrutement d'une chargée de mission sur le développement du répit des aidants
- Le soutien individuel et collectif reste une priorité.

A titre d'information, le pôle des aidants a accueilli DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2022 autant d'aidants que sur une année en moyenne.

***Une année, où je tiens à remercier tous les acteurs :***

***administrateurs, bénévoles, professionnels de l'accompagnement, de l'encadrement, de la maintenance, des pôles administratifs, nos prestataires de services car chacun à sa place, à sa façon, selon son type de contrat contribue au quotidien au bien être des personnes et des familles.***

***C'est notre engagement :***

***« agir ensemble au quotidien »***